



Islamisme dans le Sud, jihadisme dans le Nord : pourquoi l'activisme islamique au Mali s'est-il exprimé différemment ?

Par Ibrahim Yahaya Ibrahim

Nouvelles et annonces

Bulletin

FrancoPaix

Vol. 2, no 10 - Décembre 2017

Islamisme dans le Sud, jihadisme dans le Nord : pourquoi l'activisme islamique au Mali s'est-il exprimé différemment ?

Par Ibrahim Yahaya Ibrahim

Résumé exécutif

- L'activisme islamique a connu un essor sans précédent au Mali ces dernières années.
- La présence de l'islam au sein de la sphère publique malienne remonte à plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. Cependant, l'ambition des acteurs musulmans d'exercer un pouvoir politique n'a jamais été aussi marquée que ces derniers temps.
- Pourquoi certains activistes musulmans au Mali mènent-ils un combat politique en participant pacifiquement dans le cadre étatique et démocratique, tandis que d'autres activistes musulmans optent pour « la politique par d'autres moyens » ?
- La forme que prend leur activisme est en grande partie déterminée par la convergence entre le type d'idéologie islamique à laquelle ils adhèrent et la structure du contexte local dans lequel ils évoluent.

L'activisme islamique a connu un essor sans précédent au Mali ces dernières années. Récemment, une élite musulmane émergente s'est montrée de plus en plus déterminée à défendre les valeurs islamiques et à promouvoir un agenda islamique dans la sphère publique malienne. L'islam est par conséquent devenu une source d'inspiration et une motivation importante dans la sphère politique malienne. La présence de l'islam au sein de la sphère publique malienne remonte à plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. Cependant, l'ambition des acteurs musulmans d'exercer un pouvoir politique n'a jamais été aussi marquée que ces derniers temps. L'invasion des territoires du Nord par les jihadistes en 2012 et le rôle d'influence joué par Sabati 2012 depuis les élections de 2014 figurent parmi les manifestations les plus frappantes de cette nouvelle dynamique.

L'occupation du Nord par les jihadistes et la résurgence islamiste dans le Sud ont été considérées comme deux facettes d'un même problème. Toutefois, bien que le recours au discours islamique soit un dénominateur commun de



« Bien que les activistes musulmans se soient imposés comme des acteurs majeurs sur la scène publique malienne, ils ne sont pas encore pleinement reconnus comme des acteurs légitimes d'un agenda constructif ».

l'activisme islamique, les formes d'expression qu'ont prises ces épisodes diffèrent considérablement : certaines ont été pacifiques et participatives, tandis que d'autres se sont avérées violentes et insurrectionnelles. À Bamako, des activistes musulmans du Haut Conseil islamique du Mali et de Sabati 2012 reconnaissent la légitimité de l'État malien et cherchent à exercer une influence sur les politiciens et le gouvernement au moyen de stratégies de protestation et de négociation. Leur but est de changer les lois et de diriger les ressources étatiques vers la promotion d'un agenda islamique. Dans le Nord, par contre, des groupes d'insurgés jihadistes contestent la légitimité de l'État malien et cherchent à renverser le régime par des affrontements violents, afin de remplacer le système étatique malien par un système de califat.

Cette double forme d'expression de l'activisme islamique au Mali soulève une importante question : pourquoi certains activistes musulmans au Mali mènent-ils un combat politique en participant pacifiquement dans le cadre étatique et démocratique, tandis que d'autres activistes musulmans optent pour « la politique par d'autres moyens » ?

On considère souvent l'activisme islamique comme étant

fondamentalement violent ou pouvant mener à la violence. Une certaine interprétation de l'activisme islamique considère la violence jihadiste comme une étape du processus graduel de la radicalisation qui passe de l'activisme pacifique à l'activisme violent.¹ L'émergence des associations islamiques au Mali et les défis qu'elles présentent dans le contexte des réformes libérales ont amené les élites laïques à sonner l'alarme, et à mettre en garde contre le fondamentalisme ainsi que la menace qu'il représente pour la démocratie malienne.² Bien que les activistes musulmans se soient imposés comme des acteurs majeurs sur la scène publique malienne, ils ne sont pas encore pleinement reconnus comme des acteurs légitimes d'un programme constructif.

Le présent exposé s'écarte de cette vision de l'activisme islamique. Il tente de faire la distinction entre l'activisme islamique pacifique et le jihadisme violent en cernant le discours idéologique qui les inspire et le contexte structurel qui rend leur incidence possible. Son argument principal est que le processus d'ouverture politique et la compréhension particulière qu'ont les autorités maliennes de la notion de laïcité ont créé un environnement permissif qui permet aux élites musulmanes de s'organiser en associations capables de mobiliser des masses à des fins politiques. Les activistes

musulmans maliens s'inspirent de trois différentes idéologies islamiques, soit le piétisme, l'islamisme et le jihadisme, pour concevoir des discours qui contestent les élites laïques et proposent d'autres solutions aux problèmes de gouvernance. La forme que prend leur activisme est en grande partie déterminée par la convergence entre le type d'idéologie islamique à laquelle ils adhèrent et la structure du contexte local dans lequel ils évoluent. Les espaces où l'État est *consolidé*, comme dans la capitale Bamako, permettent aux activistes musulmans de s'appuyer davantage sur l'idéologie islamiste pour promouvoir leur agenda islamique en participant de l'intérieur, et non de l'extérieur, dans le cadre des institutions étatiques, tandis que les espaces où l'État est *limité*, comme à Kidal, Gao et Tombouctou, offrent un terrain propice aux activistes jihadistes pour défier l'État via des affrontements violents.

L'activisme islamique au Mali

Trois cas récents contribueront à faire la lumière sur l'étendue et sur la diversité du phénomène de l'activisme islamique au Mali. En 2009, de nombreuses organisations de la société civile, et plus particulièrement des associations de femmes, ont préparé une réforme du code de la famille qui visait à réduire les inégalités entre les sexes, dans des domaines tels que la succession et la garde des enfants après le divorce, et à établir l'âge minimum du mariage à 18 ans pour les filles.³ La réforme a reçu l'appui d'organisations internationales, de la société civile laïque et de nombreux politiciens. Lorsque le projet de loi sur la réforme a été soumis au vote à l'Assemblée nationale, les parlementaires maliens ont voté massivement en sa faveur.⁴

Par contre, les organisations islamiques se sont opposées au projet de loi qu'ils jugeaient trop « occidental » et incompatible avec la culture malienne et les valeurs islamiques.

« Des points de rupture sont néanmoins apparus au sein des élites musulmanes, notamment concernant leurs positions idéologiques, et sur ce qu'elles considèrent comme étant la meilleure « stratégie d'action » pour défendre l'islam et pour promouvoir un agenda islamique au Mali. »

Des organisations islamiques dirigées par le Haut Conseil islamique malien (HCIM) ont organisé une marche de protestation contre le projet de loi sur le nouveau code de la famille, mobilisant à Bamako quelque 50000 opposants à la réforme.⁵ Cette forte mobilisation a contraint le président Amadou Toumani Touré (2002 – 2012) à retirer le projet de loi et à mettre sur pied un comité spécial composé d'acteurs de la société civile et d'activistes musulmans pour le soumettre à une seconde lecture.⁶ La décision du président a été interprétée comme la plus grande victoire jamais remportée par

des activistes musulmans dans l'arène publique malienne.

Trois ans à peine après la controverse entourant le code de la famille, d'autres activistes musulmans des régions du Nord ont déclenché un violent soulèvement contre le système étatique malien, qu'ils voulaient renverser et remplacer par un système de califat régi selon leur propre interprétation de la charia.⁷ En 2012, des mouvements d'insurgés jihadistes, dont le groupe Ansar Dine d'Iyad Ag Ghali et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), en alliance avec des rebelles séparatistes touaregs ont vaincu l'armée malienne et l'ont évincée des régions de Kidal, Gao et Tombouctou. Pendant neuf mois, les jihadistes ont occupé ces territoires du Nord et y ont imposé une interprétation stricte des codes de procédure pénale de la charia. Bien qu'une intervention militaire dirigée par la France en janvier 2013 ait officiellement défait les jihadistes et libéré les villes du Nord, l'activisme jihadiste persiste encore et s'est propagé plus au sud dans les régions centrales de Mopti et Ségou.⁸

Aux alentours de mars 2012, au moment même où les jihadistes amorçaient leur conquête des territoires du Nord, un groupe de jeunes activistes musulmans lançait une nouvelle forme d'activisme islamique à Bamako. Ils ont créé un groupe de pression politique appelé Sabati 2012 afin de promouvoir un agenda islamique au sein de la sphère publique malienne en participant aux élections législatives et présidentielles et en les influençant.⁹ Sabati 2012 est un groupe d'activistes politiques qui n'est pas tout à fait un parti politique officiel, mais est plus qu'une simple organisation de la société civile. En 2013, le groupe a préparé un mémoire qui résume son

programme, qui prévoit l'augmentation du financement public des institutions religieuses, la création d'un centre de formation pour les imams et les prédicateurs et la réglementation des bars, des maisons closes et des médias d'une manière compatible avec la culture et les valeurs religieuses maliennes.¹⁰

Plusieurs membres du groupe se sont présentés comme candidats indépendants aux élections législatives de 2014. Bien que le groupe n'ait présenté aucun candidat aux élections présidentielles, il a exercé des pressions sur les candidats à la présidence d'autres partis politiques. Il a proposé de faire campagne pour le candidat qui s'engagerait à promouvoir cet agenda islamique. Il a finalement appuyé la candidature d'Ibrahim Boubacar Keita et participé activement à sa campagne.¹¹ Son appui a été largement perçu comme un facteur

déterminant à la victoire d'Ibrahim Boubacar Keita aux élections présidentielles de 2014.

Non seulement ces cas démontrent le rôle de plus en plus influent des acteurs islamiques dans la politique malienne, mais également les multiples formes qu'a revêtues cette influence : insurrectionnelle et violente dans le Nord et démocratique et pacifique à Bamako. La section qui suit tentera d'expliquer les facteurs sous-jacents de ces disparités.

Les idéologies politiques islamiques au Mali

La récente vague d'activisme islamique au Mali tire son origine de la réforme démocratique du début des années 1990 lorsque l'État malien a libéralisé la sphère politique et permis aux partis politiques et aux organisations de la société civile de fonctionner ouvertement et librement. Misant sur les nouvelles réformes démocratiques libérales et sur l'environnement permissif qu'elles ont créé, une élite musulmane émergente s'est organisée en associations dans le but de défendre les valeurs islamiques et de promouvoir l'agenda islamique au sein de la sphère publique.¹² Plusieurs de ces premières élites musulmanes devenues activistes dès les années 1990 étaient des diplômés d'universités musulmanes du monde entier, y compris de l'Université Al Azhar en Égypte, de l'Université de Médine en Arabie saoudite et de l'Université islamique de Say au Niger. D'autres étaient d'anciens étudiants d'universités laïques qui s'intéressent particulièrement à l'islam, et membres d'associations étudiantes islamiques, y compris l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) de l'Université de Bamako.

L'adoption, dans la constitution de 1992, du principe de laïcité interprété comme une « complète séparation entre l'État et la religion » a poussé les autorités maliennes à se retirer de toute question liée à la religion, à tel point que même la gestion de la sphère religieuse était perçue comme une violation du principe de laïcité.¹³ Un tel désengagement de l'État par rapport aux questions religieuses a donné lieu à un laisser-faire qui a non seulement permis aux élites musulmanes émergentes de mettre sur pied de puissantes associations, mais a également laissé à ces mêmes élites le pouvoir de réglementer les sphères islamiques. Dans leur processus d'autogestion, les élites musulmanes ont pu imposer une certaine inclusivité dans la sphère islamique, en somme une certaine unité dans la diversité. Bien qu'il existe d'importantes différences théologiques entre ces élites musulmanes, en particulier entre le soufisme et le salafisme, ces différences représentent rarement un obstacle lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de l'islam devant l'élite étatique ou laïque. Les

organisations islamiques telles le HCIM, Sabati 2012 et le MUJAO reflètent dans une large mesure cette inclusivité.

Des points de rupture sont néanmoins apparus au sein des élites musulmanes, notamment concernant leurs positions idéologiques, et sur ce qu'elles considèrent comme étant la meilleure « stratégie d'action » pour défendre l'islam et pour promouvoir un agenda islamique au Mali. Dans leur conception de l'activisme islamique, les activistes musulmans maliens sont inspirés par des idéologies islamiques globales pour concevoir leur discours. Ces idéologies islamiques sont conceptualisées et diffusées par des activistes et des érudits canoniques musulmans du monde entier et fondées sur des interprétations des écritures islamiques en lien avec une compréhension particulière des dynamiques politiques contemporaines. On peut observer trois orientations idéologiques majeures au sein des élites musulmanes maliennes.

Il y a d'abord les activistes musulmans qui cautionnent une prise de position d'acceptation et de consentement à l'égard de l'État et du régime politique, et qui entretiennent souvent des liens étroits avec le gouvernement. Ces élites musulmanes que l'on pourrait qualifier de *piétistes* appuient la laïcité et se tiennent loin du champ de bataille politique malien. Ils privilégient la spiritualité, la piété personnelle et l'éducation religieuse comme moyens pour traiter les problèmes sociaux et politiques, plutôt que de s'ingérer dans les rivalités politiques. La majorité des dirigeants religieux maliens sont piétistes, mais c'est le mouvement Ansar Dine International dirigé par Chérif Ousmane Madani Haïdara qui incarne le mieux la catégorie piétiste.¹⁴

D'autres activistes musulmans, toutefois, militent en faveur de l'islamisation et de la moralisation de la sphère publique malienne. Ces activistes musulmans sont influencés par l'idéologie des mouvements des Frères musulmans et peuvent être qualifiés d'*islamistes*. Ils cherchent à implanter le contenu et les valeurs de l'islam dans l'État malien et dans son système démocratique en participant au système étatique laïque, notamment en participant à la politique électorale. Les islamistes maliens participent avec des groupes laïques aux débats et aux négociations en vue de définir « la forme et la substance » de concepts tels que l'État, la démocratie, les droits de la personne et le code de la famille. Sabati 2012 et le Collectif de 2002 incarnent cette tendance islamiste.

Enfin, une tendance plus récente parmi les activistes musulmans au Mali se dessine et appelle au soulèvement violent contre l'État malien au nom de l'islam. Ces activistes, appelés *jihadistes*, rejettent le système d'État-nation et visent à le remplacer par le califat. Contrairement aux activistes

islamistes, les jihadistes considèrent la démocratie comme étant impie et tous les dirigeants qui n'adhèrent pas à leur interprétation particulière de la charia comme étant un *taghout* (soit un gouvernement anti-islamique) qui doit être chassé avec force. Le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) qui occupait la région de Gao en 2012 est un bon exemple de cette tendance jihadiste.

Ces différentes opinions idéologiques façonnent l'interprétation qu'avancent les activistes musulmans maliens sur la situation actuelle, mais influencent également leurs décisions au sujet des mesures appropriées pour promouvoir l'agenda islamique au Mali. Les piétistes maliens considèrent tout affrontement avec l'État comme un acte non islamique et visent à changer le comportement des personnes, plutôt que les lois ou les institutions publiques, par l'éducation religieuse, la spiritualité et la piété personnelle. Les islamistes maliens ont cependant eu recours à des manifestations pacifiques et des pressions politiques pour contester les politiques ou promouvoir un programme islamique dans la sphère publique. Enfin, les activistes jihadistes considèrent la violence comme la seule façon de promouvoir leur agenda. Ils ont eu recours à des attentats-suicides et à des stratégies insurrectionnelles pour produire les changements souhaités.

Le récent débat sur la consommation d'alcool illustre les différentes façons qu'utilise chacun de ces groupes d'activistes musulmans pour interpréter la même réalité et pour proposer une ligne de conduite différente pour une même problématique. En 2013, un rapport de l'Organisation mondiale de la santé révèle qu'au Mali la consommation moyenne d'alcool s'élève à 29,9 litres par personne par année. Selon le rapport, le Mali occupe le troisième rang de la consommation d'alcool en Afrique, après le Tchad et la Gambie.¹⁵ Le rapport a soulevé une vive controverse au Mali lorsque certains commentateurs ont mal interprété les statistiques et affirmé que le Mali occupait le troisième rang de consommation d'alcool en Afrique. Cela semblait scandaleux étant donné que l'islam interdit la consommation d'alcool et qu'environ 95 % de la population malienne est musulmane.

Les activistes musulmans ont réagi de trois manières différentes au rapport : pour les islamistes, qui ont été les premiers à soulever la controverse, le rapport fait état de la décadence de la moralité publique. Dans un discours prononcé devant le président IBK, Mahmoud Dicko, le président du HCIM a mentionné que le rapport indique que la moralité chute considérablement au Mali. S'adressant au président par son nom, il a déclaré : « IBK, le pays sombre dans une déchéance totale. La consommation d'alcool augmente. Ce n'est pas un problème de religion. C'est une question de moralité ». ¹⁶ Ce

dernier laisse entendre que la solution à la consommation d'alcool est l'adoption d'une loi qui interdit les bars. Les piétistes, toutefois, ont interprété le problème différemment et proposé une autre solution. Ils attribuent le taux élevé de consommation d'alcool à un problème d'éducation religieuse. Dans le cadre d'une interview, Chérif Ousmane Madani Haidara a dit, en faisant allusion au rapport : « [...] C'est un déficit éducationnel dans notre société. [...] Fermer les bars et autres lieux de loisirs n'est pas la solution, il faut que les gens éduquent leurs enfants, que les chefs de famille jouent leur rôle parce que les bars ne sont remplis que d'enfants de musulmans. Si ces enfants ne vont pas dans les bars, s'ils respectent les principes de leur religion, il n'y aura pas de buveurs [et les bars fermeront].¹⁷ Les activistes jihadistes, toutefois, considèrent l'alcool *haram*, interdit par l'islam. La consommation d'alcool est un acte de désobéissance à Dieu qui doit être sévèrement puni. Des activistes jihadistes ont ainsi détruit tous les bars à Gao et à Tombouctou et les personnes reconnues coupables de consommation d'alcool sont punies de 100 coups de fouet. Dans l'un des bars qu'ils ont attaqués à Gao, une personne a été tuée et 6 autres ont été blessées.¹⁸

Cependant, il ne suffit pas aux élites musulmanes de croire à une idéologie pour s'engager dans l'activisme. En fait, ce ne sont pas toutes les élites musulmanes croyant en une idéologie qui sont capables de s'engager pour celle-ci. Même si les élites musulmanes, piétistes, islamistes ou jihadistes sont probablement présentes partout au Mali, tant dans les régions urbaines que rurales, le mode opératoire de l'activisme islamique n'est pas uniforme à l'échelle du Mali. L'activisme islamiste tend à se retrouver surtout dans la capitale Bamako, tandis que l'activisme jihadiste prévaut dans les régions rurales et périphériques. Le type d'activisme dépend par conséquent de la dynamique des contextes locaux.

Le contexte local et la motivation individuelle

Toute action collective émane d'un contexte d'opportunité politique favorisant son organisation et sa réussite. L'activisme islamique, à l'instar de toute autre forme d'activisme, n'est possible que lorsque des "initiateurs" ou des "entrepreneurs sociaux" décident d'organiser une action collective, de structurer un discours qui correspond bien aux demandes sociales et politiques locales et d'arrêter leur choix sur la meilleure "stratégie d'action" pour atteindre les buts fixés. Le contexte d'émergence des entrepreneurs musulmans, de même que le processus qu'ils utilisent pour structurer leur discours et mobiliser des partisans, est un facteur déterminant

de l'occurrence de l'activisme. La structure du contexte local, à savoir le type de relations entre l'État et la société dans un espace particulier, détermine l'idéologie la plus susceptible d'être adoptée. Certains contextes sont plus propices au développement de certaines idéologies politiques. Dans un contexte d'État limité, c'est-à-dire où le gouvernement est incapable d'imposer son autorité, de réguler le comportement social et d'assurer le bien-être social, les désordres sociaux et politiques ouvrent la porte à la politisation et l'adoption de l'idéologie jihadiste, tandis qu'un contexte d'État consolidé, où prévalent la démocratie et la stabilité sociale et politique, se prête mieux à l'adoption de l'idéologie islamique.¹⁹

Malgré sa faiblesse générale, l'État malien exerce un plus grand contrôle sur sa capitale Bamako. Le gouvernement est plus efficace pour appliquer la loi et faire respecter l'ordre public, et dispose d'une administration assez efficace pour réguler le comportement social et appliquer des politiques. Les partis politiques et les organisations de la société civile sont bien structurés et ont leur siège social. L'activisme social et politique par différents groupes est manifeste. Les associations étudiantes et les syndicats, les mouvements altermondialistes et les groupes féministes sortent souvent dans les rues pour exprimer leurs doléances, pour dénoncer les politiques gouvernementales ou pour exiger des réformes. Ils le font toutefois en recourant à des méthodes d'action collective bien réglementées et institutionnalisées, telles des marches, des manifestations assises et des grèves, et souvent après avoir reçu une autorisation officielle du gouvernement.²⁰

En leur qualité de nouveaux venus dans le domaine de l'activisme politique, les activistes musulmans à Bamako ont dû s'adapter à ce milieu institutionnalisé d'action collective. Bien que leur activisme s'inspire de l'islam, leur mode d'action a dû s'adapter au domaine institutionnalisé de l'activisme social et politique de Bamako. Compte tenu de leur approche différente en matière d'activisme, à savoir violente, participative et souple, les trois idéologies islamiques mentionnées précédemment n'ont pas toutes les mêmes chances de s'adapter efficacement au champ de la contestation de Bamako. Autrement dit, le champ de la contestation à Bamako augmente les coûts d'une insurrection jihadiste violente, tandis qu'il réduit les coûts d'un activisme pacifique et participatif. Les "entrepreneurs" musulmans partisans de l'islamisme trouvent à Bamako un milieu fertile pour se livrer à une forme d'activisme qu'ils jugent nécessaire et plus efficace pour promouvoir l'islam dans la sphère publique malienne, notamment en négociant avec les élites laïques, en organisant des manifestations pour exiger des changements dans les politiques gouvernementales et en exerçant des

pressions politiques.

Toutefois, dans les régions de Kidal, de Gao et de Tombouctou, où l'État n'a qu'une présence limitée, plusieurs mouvements et acteurs se livrent concurrence depuis longtemps pour exercer une certaine influence sur le plan politique et un certain contrôle sur les itinéraires de trafic en recourant à la violence.²¹ Dans ce contexte de désordre social et politique dans le nord du Mali, où les rébellions contre l'État malien et les affrontements militaires entre groupes armés sont devenus des formes normalisées d'activisme politique, les entrepreneurs jihadistes ont amplement eu l'occasion d'organiser leur insurrection, notamment en raison de l'absence de l'armée, de la disponibilité des armes et de la corruption. Ce terrain insurrectionnel a incité certains activistes à adopter l'idéologie jihadiste, qui a récemment réalisé d'importantes percées dans les sociétés du nord du Mali, en tant que discours légitimant et mobilisant pour interpeller l'État du Mali et les autres groupes armés intervenant sur la scène politique. Le recours à l'idéologie jihadiste s'est avéré stratégiquement profitable. Elle a fourni aux combattants une cause symboliquement plus grande et plus noble à défendre, permis la création d'une coalition plus vaste qui atténue les clivages tribaux, ethniques et raciaux et ouvert la porte aux jihadistes étrangers venus prêter main-forte à leur groupe. Mais l'idéologie jihadiste qui a inspiré les acteurs était également motivationnelle. Bien que certains jihadistes ne semblaient pas motivés par la question religieuse, plusieurs d'entre eux ont pris la religion au sérieux et ont agi au regard de la conviction que le jihad est un devoir islamique.

Enfin, la motivation qui guide les "entrepreneurs islamiques" diffère souvent des motifs des masses. Les individus provenant de contextes sociaux et économiques particuliers et motivés par de nombreux facteurs, y compris religieux, circonstanciels et stratégiques, ont appuyé des épisodes d'activisme islamique et y ont participé.²² Le MUJAO a réussi à mobiliser un grand nombre de combattants issus de différents milieux socio-économiques, et au-delà des clivages ethniques et tribaux traditionnels qui ont souvent caractérisé la plupart des insurrections. Il a mobilisé des groupes comme les pasteurs peuls qui sont en marge de l'État et qui adhèrent à certaines sectes théologiques telles que le Tabligh Jama'at et le Wahariji à Gao. Sabati 2012 a attiré des musulmans pieux de la classe moyenne, des universitaires et des femmes éduquées.

Conclusion

Le présent exposé a démontré que bien que des activistes maliens aient tenté de promouvoir l'islam dans la sphère

publique, leurs approches varient considérablement. À Bamako, les activistes musulmans ont recours à une forme pacifique et participative d'activisme islamique, tandis qu'au Nord, c'est un activisme violent et insurrectionnel qui règne. Cette variation est attribuable à des idéologies différentes ainsi qu'au contexte culturel dans lequel évoluent ces activistes musulmans. En étudiant les variations de l'activisme islamique au Mali, cet exposé tentait de dissiper deux grandes confusions concernant la compréhension des contestations politiques islamiques. D'une part, l'activisme islamique est souvent perçu comme étant fondamentalement violent, extrémiste et antidémocratique. Cette perception a pris de l'ampleur à la suite des attaques du 11 septembre, principalement en raison de l'attention exagérée des médias sur la violence jihadiste qui a éclipsé d'autres expressions plus pacifiques de l'activisme islamique. D'autre part, il existe une certaine confusion conceptuelle entre l'*islamisme* et le *jihadisme*. Le terme "islamisme" a souvent été utilisé de façon interchangeable pour désigner à la fois l'activisme jihadiste révolutionnaire et violent et celui plus réformiste et pacifique. Mais ces deux concepts font référence à deux idéologies différentes qu'il convient de ne pas confondre.

Ibrahim Yahaya Ibrahim est candidat au doctorat du département de science politique et chercheur associé au *Sahel Research Group* de l'Université de Floride.

¹ Zimmerman, J.C, 2004, "Sayyid Qutb's influence on the 11 September attacks", *Terrorism and Political Violence* 16 (2), pp. 222-254; Charter, D.A, 2007, "Something old, something new ... ? Al-Qaeda, jihadism, and fascism," *Terrorism and Political Violence* 19 (1), pp. 65-93.

² Holder, G, & Sow, M, 2013, *L'Afrique des laïcité: État, religion et pouvoirs au sud du Sahara*, IRD & Édition Tombouctou.

³ Naudé, P-F, 31 décembre 2008, "Le code de la famille conjugué au féminin", *Jeune Afrique*, <http://www.jeuneafrique.com/206151/societe/le-code-de-la-famille-conjugu-au-f-minin/>.

⁴ Coulibaly, F, 2009, "Vote de lois: Constitution code de la famille", *Afribone*, <http://www.afribone.com/spip.php?article35219>.

⁵ Dicko, M, 14 octobre 2010, "L'imam qui casse le code de la famille", *Jeune Afrique*, <http://www.jeuneafrique.com/194548/politique/mahmoud-dicko-l-imam-qui-casse-le-code-de-la-famille/>.

⁶ Ahmed, B, 5 décembre 2011, "Mali : un nouveau code de

la famille, avec la bénédiction des islamistes", *JeuneAfrique*, <http://www.jeuneafrique.com/178253/politique/mali-un-nouveau-code-de-la-famille-avec-la-b-n-diction-des-islamistes/>.

⁷ Thurston, A, and Lebovitch, A, 2013, "A Handbook on Mali's 2012-2013 Crisis", Institute for the Study of Islamic Thought in Africa", Working Paper No.13-001.

⁸ Thiam, A, mars 2017, "Centre du Mali: enjeux et dangers d'une crise négligée", Centre pour le Dialogue Humanitaire, <https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2017/03/Centre-du-Mali-Enjeux-et-dangers-dune-crise-n%C3%A9glig%C3%A9e.pdf>.

⁹ Touré, F, 2005, "La montée du religieux musulman dans le jeu politique actuel du Mali: le cas du mouvement Sabati 2012", Mémoire de diplôme d'études approfondies (DEA), Université des Sciences juridiques et politiques de Bamako, Mali.

¹⁰ Laiba Info, 6 juillet 2013, "Mémorandum du Mouvement Sabati 2012 aux candidats", Maliweb.com, <http://www.maliweb.net/societe/memorandum-du-mouvement-sabati-2012-aux-candidats-158754.html>.

¹¹ Bozonnet, C, 27 juillet 2013, "Au Mali, le poids de la religion dans la campagne est considérable", *Le Monde Afrique*, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/07/27/au-mali-le-poids-de-la-religion-dans-la-campagne-est-considerable_3454547_3212.html.

¹² Villalon, A.L, 2010, "From Argument to Negotiation: Constructing Democracy in African Muslim Contexts," *Comparative Politics*, 42(4), pp. 375-393.

¹³ Mara, M, juin 2015, "La laïcité : comprenons la pour mieux l'utiliser", *Moussamara.com*, <http://www.moussamara.com/index.php/17-fp-flash-info-lists/251-laicite>.

¹⁴ Le mouvement Ançar Dine international est un mouvement soufi dirigé par son fondateur, le charismatique religieux malien Chérif Ousmane Madani Haïdara. Ançar Dine international diffère du mouvement jihadiste Ançar Dine dirigé par Iyad Ag Ghaly.

¹⁵ World Health Organization, 2014, "Global Status Report on Alcohol and Health 2014", p. 297, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112736/1/9789240692763_eng.pdf.

¹⁶ Maliweb, 7 février 2017, "Haut Conseil islamique du Mali: Mahmoud Dicko très remonté", Maliweb,

mali7net/2017/02/07haut-conseil-islamique-du-mali-mah-moud-dicko-tres-remonte/.

¹⁷ Malijet, 2 janvier 2015, "Chérif Ousmane Madani Haïdara ne croit pas au fait que le Mali soit 3e pays consommateur d'alcool au monde", <https://niarela.net/societe/cherif-ousmane-madani-haidara-ne-croit-pas-au-fait-que-le-mali-soit-3e-pays-consommateur-dalcool-au-monde>.

¹⁸ Xinhuanet, 14 novembre 2014, "Mali : un bar à Gao est attaqué, un mort et six blessés", Icilome.com, <http://news.icilome.com/?idnews=796407>.

¹⁹ Pour une discussion sur les formes d'États dites "consolidées" et "limitées", voir Krasner, S.D, and Risse, T, 2014, "External Actors, State-Building, and Service Provision in Areas of Limited Statehood: Introduction", *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, Vol. 27, No. 4, pp. 545 - 567.

²⁰ Simeant, J, 2010, *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*, Paris : Karthala, pp. 56-57.

²¹ International Crisis Group, 2012, "Avoiding Escalation", Africa Report N°189; Bøås, M, 2015, "Crime, Coping, and Resistance in the Mali-Sahel Periphery," *African Security*, 8:4, pp. 299-319.

²² Ibrahim, Y.I, 7 août 2017, "The Wave of Jihadist Insurgency in West Africa: Global Ideology, Local Context, Individual Motivations", OECD, West African Papers, http://www.oecd-ilibrary.org/development/the-wave-of-jihadist-insurgency-in-west-africa_eb95c0a9-en.



Nouvelles et annonces

- Jonathan Sears est intervenu sur Radio-Canada dans l'émission "[Les samedis du monde](#)", le 25 novembre 2017, sur les défis politiques au Mali ainsi que les élections présidentielles en 2018.
- Bruno Charbonneau a publié le 29 novembre dans la revue en ligne *Options Politiques* l'article "[Croyez-vous au maintien de la paix ?](#)".
- Emmanuel Goffi a publié le 7 décembre dans le journal *Le Devoir* l'article "[Les drones armés vont-ils remplacer le Casque bleu canadien?](#)".
- Adib Benchérif est consultant pour Avocats sans frontières Canada, depuis le mois d'octobre, pour porter assistance à la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) du Mali, dans le cadre de la réconciliation nationale.
- Niagalé Bagayoko a participé au Forum de Dakar les 13 et 14 novembre, pour lequel elle a rédigé la note de cadrage de la Conférence n°1 consacrée à la réforme du secteur de la sécurité : "[Évolution des processus de réforme des systèmes de sécurité sur le continent africain](#)", voir page 66. Elle a aussi participé à la table ronde organisée par l'UNOWAS "SSR, Prevention and Sustaining Peace" à Dakar le 15 décembre, ainsi qu'à la troisième réunion d'auteurs du Centre for the Study of Violence and Reconciliation (CSV) de l'African Comparative Transitional Justice Study, à Johannesburg en Afrique du Sud, du 30 novembre au 5 décembre.

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie. Le CFP est financé en partie par l'Organisation internationale de la Francophonie. Chaire Raoul-Dandurand | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca
dandurand.uqam.ca

